



## Pour l'égalité des droits : des papiers pour toutes et tous !

Depuis plusieurs mois, des organisations, des collectifs, une centaine de parlementaires, des maires, des avocats et personnalités du monde culturel ont dénoncé les inégalités dans notre société et mis au centre de leur action l'accès aux droits fondamentaux pour tous, et particulièrement pour les personnes administrativement et matériellement précaires que sont les sans-papiers.

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière tout un pan de la société oublié : des dizaines de milliers de personnes étudient, travaillent, élèvent des enfants, paient des impôts et des cotisations sociales ... ou plus généralement vivent en France, certaines depuis des années. Pourtant le gouvernement laisse volontairement les sans-papiers dans une situation d'inégalité, d'exploitation possible et d'injustice totale.

Cette crise sanitaire et les autres à venir (sociale, économique, écologique...) montrent que la régularisation des sans-papiers est une mesure de justice sociale et d'égalité indispensable pour construire une société plus solidaire et plus sûre y compris sur le plan sanitaire. La précarité de statut et l'absence de titre de séjour sont un obstacle réel à l'accès à la prévention comme aux besoins vitaux, et en contradiction avec une politique de santé globale.

C'est pourquoi, nous appelons à une mobilisation citoyenne pour inverser la logique de répression et d'exclusion mise en œuvre jusqu'à maintenant, qui ne peut que nuire à la construction de la société plus solidaire à laquelle nous aspirons encore plus aujourd'hui, et pour laquelle nous aurons besoin de toutes les compétences, de toutes les énergies et de toutes les capacités d'initiative.

Ce 20 juin, à Paris et partout en France, des manifestations auront lieu pour appeler à la régularisation des sans-papiers, à la fermeture des Centres de rétention et au droit à la santé et au logement pour toutes et tous.

### Car les arguments en faveur d'une régularisation au sens large sont nombreux :

Alors que toute personne vivant sur notre territoire, quel que soit son statut ou sa nationalité, doit avoir accès aux droits les plus fondamentaux :

- Les situations administratives précaires ou irrégulières privent de quasiment tous les dispositifs de protection sociale, dont l'importance a été particulièrement manifeste ces dernières semaines ;
- Trop d'obstacles, à tout moment, rendent difficile chaque démarche de la vie courante ;
- Sans droit au travail, il est difficile d'échapper à l'exploitation ;
- La crainte quotidienne de l'arrestation, la menace permanente de l'expulsion, constituent pour les individus et les familles une pression insupportable.

**L'Assemblée locale de Franche comté des États Généraux des Migrations (1) appelle à manifester le 20 juin à Besançon place de la Révolution à 15h**

**Pour l'égalité des droits : régularisation de toutes et tous, maintenant !  
Un titre de séjour, pérenne, à toutes celles et tous ceux qui vivent en France**

(1) ACAT – Franche-Comté, Alternatiba et ANV COP 21, Asso-Cairn de Larnod, ATD Quart Monde de Besançon, CCFD-Terre Solidaire du Doubs, CDDLE, CGT ADDSEA, CGT AHS Franche-Comté, FSU 25, La Vie Nouvelle de Besançon, Ligue des Droits de l'Homme - section de Besançon, Mouvement de la Paix de Besançon, MRAP, Poursuivre, ReCiDev, SOLMIRE, Terre des Hommes – délégation du Doubs, Union syndicale Solidaires 25, Welcome-François-Serre